



Comité Social d'Administration
de la gendarmerie nationale (CSA GN)
du 18 mars 2024
Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A 5 mois de l'ouverture des Jeux Olympiques, le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce le manque de visibilité en matière d'organisation du travail au sein des régions, écoles et centres de la gendarmerie nationale durant toute la période estivale. Ce manque de directives claires met en exergue une certaine forme de mépris et un manque de considération à l'égard des personnels du soutien de la part de l'institution. Nos collègues œuvrent au quotidien au profit des unités de terrain dans des conditions de plus en plus dégradées. A ce titre, ils méritent reconnaissance et bienveillance !

Le **SNPC FO GENDARMERIE** a souhaité que cette question soit abordée aujourd'hui en séance. Allez-vous enfin nous apporter des réponses ? Qui ? Quand ? Comment ? Où ? Prime ? Pas de prime ? Nos collègues veulent savoir !

Ce n'est pas au dernier moment qu'il faudra leur dire « finalement, vous pouvez prendre vos congés normalement, car nous n'avons pas besoin de vous ». Ne méprisez pas le soutien car, sans lui, la gendarmerie mettrait rapidement un genou à terre.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce le manque d'implication de la part de l'administration dans l'organisation des Formations Spécialisées (FS). Chacun fait à sa sauce et pour reprendre une expression connue, c'est « la chienlit ». Si les formations sont obligatoires pour les représentants du personnel, elles devraient l'être également pour les membres de l'administration, il y aurait certainement beaucoup moins de problèmes. En attendant, nous pouvons constater le désintérêt que porte l'administration vis à vis de cette instance. Le **SNPC FO GENDARMERIE** veut rappeler la responsabilité du chef d'organisme vis à vis de ses personnels en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce le fait que le point concernant la création du BSST du COMSOPGN a été purement et simplement supprimé, sans autre forme d'explication. C'est dire la considération que l'on a pour les conditions de travail des agents. Quel est le message exactement ? Rappelons que les personnels civils représentent 27% des personnels du COMSOPGN. Rappelons aussi et surtout qu'il ne peut y avoir d'opérationnel sans un soutien solide ! Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande l'organisation d'un CSA extraordinaire afin d'entériner cette création qui est essentielle pour les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des personnels qui sont affectés au sein du COMSOPGN. Pour une entité aussi importante avec autant de métiers spécifiques, la création d'un BSST est amplement justifiée.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** suit avec rigueur les demandes de mobilités transmises par les agents. Depuis la mise en place de la campagne au fil de l'eau, nous devons faire confiance aux choix de notre administration en matière de recrutement. Plus aucune visibilité sur les candidats potentiels et surtout sur les motifs légitimes de demande de mobilité. Nous continuons malgré tout à transmettre nos dossiers à la DGGN en mettant l'accent sur les situations particulières.

Pour autant, les services recruteurs font ce qu'ils veulent et notre ressenti, à ce jour, est que la DGGN ne contrôle que la conformité des demandes sans s'interroger sur les choix particuliers en région. Ce qui amène à des situations compliquées pour lesquelles nous n'avons de cesse d'intervenir. Le **SNPC FO GENDARMERIE** s'inquiète à juste titre des dossiers des collègues qui ne transitent pas par le biais de notre organisation syndicale.

S'agissant de l'avancement au titre de 2024 pour le grade de SACE, le **SNPC FO GENDARMERIE** souhaite obtenir des explications et exige une réponse officielle. En effet, le 15 décembre 2023, une liste de 23 noms a été communiquée par la GN à la DRH-MININT. Comment se fait-il qu'à la parution des télex, 11 noms aient disparu du tableau d'avancement ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce également le fait que les avancements soient publiés de plus en plus tardivement.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** exige, une fois de plus, que tous les cercles mixtes éligibles puissent bénéficier du dispositif de la prime harmonisée. Pour rappel, la prime harmonisée participe au pouvoir d'achat de nos collègues, rend notre périmètre attractif et contribue à la bonne santé financière de nos cercles. Le budget de l'action sociale, dans un principe d'équité, doit bénéficier à tous les agents du ministère de l'Intérieur.

Les personnels civils n'ont de cesse de nous questionner sur l'ISS, mesure annoncée par Monsieur le ministre de l'Intérieur lors du Beauvau de la sécurité. L'administration peut-elle enfin donner aux agents des perspectives sur le versement de cette prime tant attendue ? Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande que la cartographie des postes à responsabilités au sein des CSAG lui soit communiquée.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande un renforcement immédiat de la section contrat du BPCIV de la DGGN. Cette section est actuellement en souffrance et ne peut plus absorber la charge de travail qui lui est confiée. Face à cette situation, ce sont nos collègues contractuels qui en font les frais. Nos gestionnaires locaux sont également en première ligne et sont pris entre le marteau et l'enclume. Ils sont extrêmement sollicités par les services qui souhaitent recruter rapidement et ils n'obtiennent quasiment pas de réponses de la section contrat qui est sous l'eau. À ce jour, nos collègues contractuels attendent encore la revalorisation des 5 points d'indice du 1^{er} janvier 2024. C'est inadmissible !

Le 25 mars 2024 à 12h00, le **SNPC FO GENDARMERIE** et l'ensemble des composantes de la FSMI-FO appellent au rassemblement à Paris sur le parvis de l'immeuble lumière de la DRH-MI, pour exiger des renforts ainsi que les moyens RH nécessaires pour faire respecter les droits et les acquis des agents du ministère de l'Intérieur. Tous les problèmes de gestion RH qui empoisonnent, la vie professionnelle et parfois la vie personnelle des agents, ne doivent plus perdurer. Cela fait maintenant des années que le **SNPC FO GENDARMERIE** se bat au quotidien pour que les personnels civils puissent bénéficier d'une gestion plus rigoureuse et surtout plus humaine.

Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, le **SNPC FO GENDARMERIE** ne souhaite jeter aucun discrédit sur les gestionnaires en poste au sein des SGAMI, SATPN ou des préfectures. Telle n'est pas notre intention ! Nous sommes parfaitement conscients que les personnels qui assurent la gestion des agents, le font du mieux qu'ils le peuvent, avec les moyens dont ils disposent. Mais, force est de constater que les conditions de cette gestion sont fortement dégradées. Il est certain que nombre d'entre eux ressentent un mal-être profond face à une charge de travail trop importante.

Aujourd'hui, grâce à l'action de notre syndicat, un semblant de prise de conscience commence à s'opérer au sein de la DRH-MI. Le **SNPC FO GENDARMERIE** s'en félicite et restera extrêmement vigilant afin de garantir les intérêts des personnels civils affectés au sein des régions, écoles, centres de la gendarmerie sans oublier les collègues des COMGEND !

Pour que cette journée soit un succès, le **SNPC FO GENDARMERIE** appelle tous les agents qui le peuvent à nous rejoindre. Venez nombreux !

Merci pour votre écoute.